

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DES FORMATIONS DU 2<sup>e</sup> CYCLE

**Université Bordeaux Montaigne**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :  
Mathieu Schneider, Président

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :  
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Bordeaux Montaigne dans les domaines Arts lettres langues et Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne huit formations du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Bordeaux Montaigne, qui n'ont pas été évaluées par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt des dossiers d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de huit formations du 2<sup>e</sup> cycle des domaines Arts lettres langues et Sciences humaines et sociales de l'université Bordeaux Montaigne, listées ci-après. Ce rapport contient les rapports d'évaluation de ces formations dans l'ordre suivant :

- *Master Archéologie, sciences pour l'archéologie*
- *Master Arts de la scène et du spectacle vivant*
- *Master Cinéma et audiovisuel*
- *Master Histoire de l'art*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Management et commerce international*
- *Master Musicologie*
- *Master Philosophie*

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet des formations du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Bordeaux Montaigne non évaluées dans le cadre de la vague B synchronisée a eu lieu au printemps 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeur des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;

M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1 – Panthéon Sorbonne ;

M. Andrea Del Lungo, professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;

M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie ;

M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;

Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;

Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;

M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;

M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

# Rapports des formations

# MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'université Bordeaux Montaigne est une formation orientée à la fois vers la recherche et l'exercice professionnel. Elle comprend trois parcours : *Archéométrie*, *Archéologie* et *Ingénierie de l'archéologie préventive*, articulés autour d'un large tronc commun en première année de master (M1). Elle fait suite à un premier cycle dans la discipline et peut déboucher sur un doctorat.

La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités et adossée à deux unités mixtes de recherches (UMR) associant l'université et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Elle s'inscrit dans un contexte scientifique régional et universitaire qui priorise la recherche en archéologie.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement qui a inscrit les sciences archéologiques comme l'un des axes de recherches prioritaires de l'université Bordeaux Montaigne.** Elle s'inscrit tout à fait dans la continuité de la formation en archéologie qui va du premier cycle jusqu'au doctorat et plus généralement des sciences historiques. Les partenariats sont clairement identifiés, tant au niveau académique où la formation a une convention avec l'unité de formation de physique de sa voisine, l'université de Bordeaux, qu'avec le ministère de la Culture, les services archéologiques des collectivités locales, les opérateurs publics et privés de l'archéologie préventive, le musée d'Aquitaine, et la fédération des sciences archéologiques de Bordeaux qui rassemble des unités de recherche associées au CNRS dans les domaines de l'anthropologie, les sciences historiques et l'archéologie avec la vocation d'être un incubateur de projets inter et pluridisciplinaires.

**L'ouverture internationale est clairement favorisée par la mise en place d'un double diplôme depuis 2021 avec l'université de Padoue (cursus international en anglais) qui pilote elle-même une structure de ce type avec l'université d'Haïfa permettant ainsi la circulation des étudiants.** Par ailleurs les deux équipes UMR auxquelles est adossé le master (Ausonius et Archéosciences) développent des programmes à l'étranger dans lesquels sont intégrés les étudiants du master par le biais des chantiers de fouille. Enfin, des accords Erasmus existent avec des universités partenaires en Europe (Fribourg/Brigau, Munich, Mugla, Vitoria, Bologne, Rome). La formation déclare favoriser la mobilité entrante et sortante (écoles thématiques internationales et Erasmus) mais les données de mobilité entrante ne sont pas disponibles au niveau de la formation et la mobilité sortante, très faible, est liée au stage de seconde année (M2). Elle n'a concerné qu'un étudiant sur trois ans. Paradoxalement si on compare avec l'ambition affichée et les moyens mis en œuvre, et malgré la pandémie de Covid-19 ces deux dernières années, l'ouverture concrète à l'international reste pour l'instant relativement limitée. Il faut cependant attendre la mise en fonctionnement de l'accord avec Padoue, encore trop récent (2021), pour mesurer son impact sur la mobilité étudiante qui, par ailleurs, est gérée au niveau de l'université et non de la formation disciplinaire.

**L'adossement à la recherche est réel et cohérent avec la formation.** La formation est adossée à deux centres de recherche de l'établissement, dans les axes desquels s'intègrent les recherches en cours des enseignants de l'équipe pédagogique : il s'agit de l'Institut Ausonius (UMR 5607) et d'Archéosciences ex-IRAMAT-CRP2A (UMR 5060). Une véritable formation à et par la recherche existe donc : par le biais d'enseignements généraux mis en place par le Service commun de documentation de l'université Bordeaux Montaigne, mais aussi par l'évaluation de la participation aux activités scientifiques des laboratoires, stages et séminaires. Enfin, les étudiants, qui ont la possibilité d'assister à des séminaires spécialisés et à des colloques organisés par les deux UMR doivent suivre des séminaires de l'École doctorale.

**La formation a depuis longtemps des liens avec les acteurs professionnels de l'archéologie.** Pour l'essentiel, ce sont des acteurs étatiques ou associatifs (Institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP)), des opérateurs habilités et agréés de l'archéologie préventive (collectivités locales), et les Services régionaux de l'archéologie (SRA), qui interviennent en particulier dans l'enseignement (plus ou moins 40 professionnels) et par le biais des stages dans ces structures et qui varient de trois à six mois selon les parcours. La formation prépare

les étudiants à intégrer les métiers de l'archéologie préventive métropolitaine et à y exercer des responsabilités, du terrain à la gestion des données et collections issues des chantiers archéologiques et à y publier ces données.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Si la formation n'est pas encore organisée en blocs de compétences, hormis s'agissant des "blocs de compétences transversales" communs à tous les masters de l'université.** Le site Internet de l'université et surtout l'annexe descriptive au diplôme délivré à l'issue de la formation détaille les compétences attendues et acquises. Cette approche paraît tout à fait adaptée aux buts de la formation et à l'esprit d'une validation par compétences.

**La formation se fait de façon diversifiée en recourant à la fois à un enseignement traditionnel en salle, sur le terrain et à une pratique dans les laboratoires (pour le matériel archéologique) des équipes auxquelles le master est adossé.** Cette variété est parfaitement adaptée à la spécificité de la discipline qui interdit un enseignement à distance (hormis 12 heures pour l'enseignement d'"Humanités numériques") ou sous d'autres formes (amphi inversé par exemple). Les objectifs en matière de formation et de recherche sont articulés avec les axes du Laboratoire d'excellence de Bordeaux, sciences archéologiques (Lascarb) bénéficiant de la reconnaissance et du financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR-10-LABX-52), qui se déclinent sous formes de programmes spécifiques et d'écoles thématiques. C'est un atout en matière de formation.

**Les étudiants ont une formation en langue vivante relativement modeste (36 heures), bien que spécifique à la mention.** Une certification, pour l'anglais, sanctionne cet enseignement dans un environnement de cours par ailleurs donnés exclusivement en français. L'approche des langues étrangères se limite aux séminaires ou aux conférences donnés en langue étrangère par les chercheurs invités.

**La formation continue n'est pas prise en charge.** En revanche, et même si le master est – de l'aveu de l'équipe pédagogique – peu sollicité par des demandes de validations des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE/ VAP), cette possibilité existe. De même, des contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus avec des services archéologiques de collectivités territoriales ou des opérateurs d'archéologie préventive témoignent d'une ouverture à la formation en alternance dans deux parcours sur trois. Cela reste marginal en termes d'étudiants (environ un par an).

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Il n'est pas fait état de dispositifs d'information autres que le site de l'université où objectifs, parcours, contenus des enseignements et compétences acquises sont précisés.** La plaquette de la formation est téléchargeable. La candidature via une procédure informatique qui précise les prérequis permet au service central de l'Observatoire des étudiants de mesurer l'attractivité de la formation, à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. On observe des fluctuations des candidatures avec une tendance à la hausse qu'explique l'équipe pédagogique par la fluctuation des recrutements en première année de licence. Le nombre moyen de candidats sur les trois ans considérés est d'environ une centaine, en hausse sur la dernière année, en creux l'année de la pandémie. En revanche, le nombre d'admis en première année se situe entre 50 et 40 %, en légère baisse sur la période sans doute du fait des prérequis, particulièrement importants pour le troisième parcours où les chiffres d'admis sont inférieurs à 10, un recrutement malheureusement assez déséquilibré par rapport aux deux autres parcours (*Archéologie* : plus ou moins 20 ; *Archéométrie* : 15) .

**La formation suit l'évolution des taux de réussite qui varient de 50 % à 80 %.** Ces chiffres, déjà satisfaisants, sont en réalité faussés à la baisse du fait que dans le parcours *Archéologie*, nombre d'étudiants doivent se réinscrire faute d'avoir pu finaliser leur mémoire en juin et que les diplômés de 2021 (en baisse à 50 %) correspondent à la population la plus touchée par la pandémie. Dans les deux autres parcours, l'impact de la pandémie n'a pas été accentué par une question de rendu de mémoire.

**Le taux de réponse aux enquêtes faites auprès des étudiants tourne autour de 90 % et révèle une attention particulière à analyser finement l'insertion des diplômés.** Si on ne prend pas en compte les poursuites d'études, les diplômés en emploi après 18 mois représentent entre 75 et 100 % de l'effectif restant, les chiffres étant légèrement en hausse après 30 mois ; ceci qui répond pleinement au double objectif du master tourné vers la recherche comme vers la professionnalisation. Les métiers occupés correspondent à plus de 90 % à la formation, entre assistant de conservation du patrimoine, chargé d'études archéologiques et technicien de fouilles. La poursuite en doctorat ou dans un master professionnalisant concerne surtout les deux parcours *Archéologie* et *Archéométrie*, et elle est en forte hausse sur ces trois dernières années, passant d'environ 25 % à 60 %. Le chiffre est plus faible, entre 10 et 20 %, s'agissant du parcours *Ingénierie de l'archéologie préventive* plus directement professionnel. Cette hausse, y compris dans le parcours *Ingénierie*, s'explique sans doute par le développement

en archéologie préventive de bourses CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) qui offrent un dispositif attractif, en lien avec les entreprises, permettant d'être rémunéré en réalisant des opérations de terrain donnant matière à une thèse.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La réalisation du dossier montre un pilotage au plus près de la part de l'équipe pédagogique.** L'environnement scientifique universitaire local, la présence d'une fédération des sciences archéologiques de Bordeaux et les résultats consolidés au fil des années montrent que la formation sait tirer parti des moyens dont elle dispose et suit de près son développement. Le processus d'évaluation interne via des questionnaires soumis aux étudiants et aux diplômés vient intelligemment doubler les structures d'enquête mises en place au niveau de l'université dans son ensemble et est manifestement très suivi. La formation s'appuie également sur les retours de l'Association des étudiants en sciences archéologiques (ASA) pour faire son autoévaluation et en tenir compte dans sa démarche d'amélioration. Le seul point noir concerne le conseil de perfectionnement dont les responsables de la formation disent qu'il n'a pas encore pu se réunir en raison de la situation sanitaire, même s'il est en place. La situation sanitaire aurait tout de même pu permettre, même à distance, d'envisager au moins une réunion durant toute la période. Elle n'a pas semble-t-il totalement mis la formation à l'arrêt durant ce temps !

## Conclusion

**La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.**

### Points forts

- Une formation bien structurée et performante qui atteint ses objectifs ;
- Une attractivité soutenue et de très bons taux de réussite ;
- Un adossement fort à la recherche et à l'environnement scientifique ;
- Une insertion des diplômés très satisfaisante entre poursuite d'études et professionnalisation ;
- Un pilotage interne performant.

### Points faibles

- Une ouverture à l'international encore fragile ;
- Un manque de communication externe ;
- Un pilotage institutionnel défaillant, notamment pour ce qui concerne le conseil de perfectionnement.

### Recommandations

- Concrétiser les accords internationaux par l'échange d'étudiants et la double diplomation.
- Développer les moyens de publicité de la formation pour pérenniser son attractivité.
- Adapter la formation afin d'éviter la réinscription formelle pour la soutenance des mémoires.
- Recourir au pilotage institutionnel statutairement obligatoire.

# MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* (ASSV) est proposé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités, au sein de l'université Bordeaux Montaigne (UBM). Il comporte un parcours, *Expérimentations et recherches dans les arts de la scène* (ERAS). Le master est ouvert aux diplômés de licence d'études théâtrales, mais aussi des filières danse, design ou cinéma, et vise prioritairement une insertion professionnelle dans les domaines d'activité en lien avec les arts de la scène, de l'action culturelle jusqu'à l'enseignement des pratiques artistiques. Ses capacités d'accueil sont définies à trente étudiants, et les cours sont dispensés à Pessac.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* s'inscrit naturellement dans l'offre de formation de l'université, en prolongeant l'offre de licence dans le domaine Arts.** Le parcours ERAS a pour objectif de conjuguer une approche scientifique, qui intègre les priorités thématiques de l'établissement, et une approche pratique qui ancre la réflexion des étudiants dans la réalisation de leurs projets artistiques. Dans cette perspective, le parcours intègre les programmes scientifiques de centres de recherche de l'établissement, mais sans déclarer lesquels, et propose des séminaires transversaux portés par les centres de recherche de l'université Bordeaux Montaigne. Il offre en outre une unité d'enseignement (UE) mutualisée avec le master *Genres, cultures, sociétés* et le master *Études culturelles*.

**Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* doit encore construire sa participation à l'ouverture internationale de l'université.** Des partenariats internationaux existent d'ores et déjà, et des étudiants sont accueillis en mobilité entrante et sortante (partenariats et chiffres non communiqués), mais il n'existe pas de dispositif spécifique à la mobilité.

**Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* déclare bénéficier d'un solide adossement à la recherche, mais ne détaille pas plus avant.** Ceci étant, au niveau du lien enseignement-recherche, on constate que les mastérants sont associés aux événements scientifiques de l'unité de recherche, qui soutient les séminaires disciplinaires du master (Festival des Images, séminaires Genres, Séminaire Théâtres du monde). L'intégrité scientifique et la dimension déontologique font partie des principes transmis dans la formation. Des heures spécifiques sont dédiées à la méthodologie et à la documentation dans la formation.

**Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* revendique de forts partenariats au sein du monde socio-professionnel, mais ceux-ci ne sont à nouveau pas détaillés.** De même, il est manifeste que plusieurs professionnels interviennent dans la formation, mais leur rôle n'est pas précisé. En revanche, l'identification des besoins socio-économiques et des débouchés est insatisfaisante, aux yeux même de l'équipe pédagogique, en raison du caractère économiquement instable de ce secteur.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation déclare mettre en œuvre des dispositifs en adéquation avec les compétences visées, au terme d'une réflexion menée collectivement.** Des passerelles à l'entrée de la seconde année (M2) rendent les réorientations possibles, d'autant que l'essentiel du travail attendu en M2 prend la forme d'un projet artistique (élaboration et réalisation), et d'un mémoire de recherche à rédiger. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus par une exposition régulière des travaux des étudiants ainsi que les compétences acquises hors formation par l'intégration de professionnels en reprise d'études (par exemple), mais on ignore jusqu'à quel point, la maquette des enseignements n'en portant pas trace.

**La formation diversifie ses méthodes d'enseignement, comme il est normal pour une formation de ce type : cours magistraux, travaux dirigés, atelier pratique, séminaire participatif, voyage d'études hors les murs, etc.** On ignore en revanche les volumes horaires afférents, ce qui n'aide pas à se faire une idée précise des attendus de la formation.

**La formation prévoit insuffisamment l'ouverture à l'international pour ses étudiants.** Si elle a mis en place un atelier pratique en langue étrangère (anglais) sur les deux années de master, disposition très appréciée des étudiants, l'enseignement de langue étrangère n'est valorisé qu'à hauteur d'un crédit ECTS, et il n'existe pas de dispositif spécifique à la mobilité.

**La formation est ouverte à la formation continue, mais ne parvient pas à s'ouvrir à l'alternance, et déplore ces résultats insuffisants.** Elle ne parvient ainsi pas à établir des calendriers d'alternance. Les étudiants en formation continue sont déclarés accueillis de manière personnalisée.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation déclare développer et suivre son attractivité auprès des différents publics, mais ne fournit ni documents ni analyses à l'appui.** Les effectifs du master sont stables, à plus ou moins 45 étudiants sur les dernières années, ce qui représente un large dépassement de ses capacités d'accueil (30) et prouve son attractivité. En 2020-2021, le M1 comptait 24 étudiants, et le M2, 22.

**Les taux de réussite sont assez faibles et la quasi absence de commentaire peut laisser penser que la formation suit peu la réussite de ses étudiants.** Les chiffres demandés sont fournis, mais sans commentaire, sauf "réorientation" au sujet des étudiants n'ayant obtenu aucun crédit ECTS en M1. Or en 2019, 2020 et 2021, les étudiants ont été un peu moins de la moitié, puis des deux tiers, à obtenir tous leurs crédits ECTS en M1, et à peu près un quart, puis les trois quarts et enfin un peu moins de la moitié en M2. On peut se demander s'il s'agit des diplômés, ou de ceux ayant réussi en un an, et de toute façon s'interroger sur les redoublants, qui pourraient obliger à rectifier ce qui a été dit de l'attractivité, et expliquer qu'il y ait quelque 20 % de plus d'étudiants en M2 qu'en M1 l'année précédente. Il n'est pas précisé si les chiffres portent sur les réussites ou sur celles en un an, mais sur le total des inscrits en M1 on peut conjecturer un taux de réussite finale d'à peine plus de 60 %, ce qui est peu.

**La formation déclare analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Toutefois, en dehors des documents d'établissement joints au dossier d'autoévaluation, aucun commentaire n'apparaît en ce sens.** Par ailleurs, le taux de retour aux enquêtes, très faible (13 étudiants pour la promotion 2017, 12 pour la promotion 2018), ne permet pas de disposer de données significatives. Il est regrettable que la formation ne puisse avancer de données plus précises alors même qu'elle déclare suivre ses étudiants de manière personnalisée dans son dossier d'autoévaluation.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est organisée par l'établissement qui la communique à la formation afin qu'elle prenne en compte les résultats dans l'élaboration de la nouvelle offre de formation (meilleur accompagnement du projet artistique et du projet de recherche notamment). Un conseil de perfectionnement annuel est en place, et donne lieu à un compte rendu sauf pendant la pandémie de Covid-19 (ce qui aurait pourtant été possible, avec le développement des outils numériques). Depuis 2019, la formation a pris en compte les retours qui ont été faits lors du conseil de perfectionnement : meilleure répartition des examens dans le calendrier, organisation en M1 d'un mémoire d'étape avec à la mi-avril un temps de "mini-soutenance" pour faire le point sur les travaux des étudiants. On déplore toutefois qu'en lieu et place d'un compte rendu de ce conseil de perfectionnement, le document joint au dossier d'autoévaluation intitulé CR- master ERAS fasse apparaître un compte rendu de la licence théâtre, ou plus exactement mélange ladite licence et le master ASSV.

## Conclusion

### Points forts

- Une attractivité avérée de la formation ;

## Points faibles

- Un dossier d'autoévaluation lacunaire, et par ailleurs mal présenté (nombreuses coquilles et fautes d'orthographe, erreur dans la présentation des documents) ;
- Un manque de données précises, particulièrement criant pour mesurer la pertinence et la performance de la formation ;
- Une certaine faiblesse dans l'accueil de publics spécifiques (formation continue, alternance).

## Recommandations

- Installer une véritable culture de l'autoévaluation (suivi de l'attractivité, performance de la formation).
- Mettre en place des mesures pour accueillir des publics alternatifs. Compte tenu de la spécificité des masters type arts de la scène et spectacle vivant, ce type de publics doit pouvoir trouver une place dans la formation. L'accueil au cas par cas dans la formation continue est encourageant, mais ne saurait suffire.

# MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* de l'université Bordeaux Montaigne (UBM) est composé de deux parcours, proposés tous les deux sur les deux années du master : l'un, *Approches historiques et socio-culturelles du cinéma et de l'audiovisuel* (AHSCAV), est orienté vers la recherche ; l'autre, *Documentaire et archives* (DA), est tourné vers une professionnalisation plus immédiate hors carrière académique.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master *Cinéma et audiovisuel* répond aux attentes d'une formation de ce type au niveau national et s'inscrit, de par son ancrage territorial, dans la stratégie de l'établissement.** Il fait suite à une licence dans le même domaine et offre des possibilités de poursuite en doctorat *Arts*. Il répond à la stratégie de l'UBM en s'adossant fortement à la recherche et en ayant tissé des liens forts avec les milieux professionnels de la région bordelaise.

**La formation parvient à générer une mobilité internationale appréciable.** La mobilité entrante représente un peu plus de 10 % de l'effectif du master (10 à 12 étudiants par an) et s'appuie sur des conventions passées avec des universités de différents continents. La mobilité sortante est à peine inférieure (sept en 2018-19) et démontre la vivacité de ces partenariats. Ces chiffres sont parcellaires en raison de la pandémie qui a sévi pour les années 2019-20 et 2020-21.

**La formation est bien articulée à la recherche dans le domaine des arts.** La part de la recherche est bien évidemment différenciée entre le parcours AHSCAV et le parcours DA. Le premier fait appel pour 80 % à des enseignants actifs dans la recherche, là où le second propose des enseignements essentiellement assurés par des professionnels (50 %). Un accent est mis sur la méthodologie et sur l'éthique – point à souligner. Les étudiants participent aux activités du laboratoire ARTES, qui rassemble les enseignants de la formation, et ils sont incités à entrer dans une démarche de recherche-crédation, tout à fait utile dans le contexte actuel, pour le parcours DA.

**Les liens avec le milieu socio-professionnel pourraient être renforcés.** Outre l'intervention de professionnels, le master *Cinéma et audiovisuel* ne fait pas état de relations structurées avec des institutions culturelles ou des acteurs du monde du cinéma et de l'audiovisuel. Ils existent peut-être, mais si c'est le cas, il faudrait formaliser les partenariats au moyen de conventions ou au moins d'accords précisant la collaboration. Cela permettrait de cadrer l'offre de stages (qui sont obligatoires et délivrant des crédits ECTS) et de renforcer la part d'étudiants en formation continue ou en alternance, actuellement quasi nulle.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La structuration des enseignements répond aux compétences attendues pour ce type de formation.** La formation des étudiants inclut les champs attendus de ce type de master : approches socioculturelles, esthétiques, historiques, interculturelles, formation technique et professionnalisante pour le parcours DA. La Maison des arts offre des équipements adaptés et le choix d'un enseignement en présentiel est justifié par la nature même de la formation.

**Il n'est pas fait spécialement mention d'une diversification des pratiques pédagogiques.**

**La mobilité internationale est encouragée et accompagnée.** Un enseignant est en charge du suivi des mobilités et des cours d'anglais, dispensés durant trois semestres sur quatre, participent d'une ouverture à l'international, sans toutefois préparer nécessairement les étudiants à leur mobilité. L'internationalité passe aussi par les cours qui abordent différentes esthétiques cinématographiques. Il pourrait toutefois être intéressant, au vu de la mobilité entrante assez conséquente, d'offrir des cours de français langue étrangère.

**La formation continue est un chantier à ouvrir.** Aucun étudiant n'a suivi la formation en alternance et seulement un étudiant a suivi le master en formation continue sur la période d'évaluation.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**Le master *Cinéma et audiovisuel* est attractif.** Le nombre de candidatures est en moyenne trois fois supérieur au nombre de candidats admis et à la capacité d'accueil. Ce taux est plus élevé dans le parcours professionnel (rapport de 1 à 5) que dans le master recherche, sans que ce résultat ne soit vraiment surprenant. Malgré cela, toutes les places ne sont pas pourvues au final en raison de candidatures multiples d'étudiants. Il est regrettable que l'on ne dispose pas d'informations sur l'origine des étudiants admis ou des candidatures.

**Les taux de réussite réels des étudiants sont bons.** Grâce au système de compensation, les taux de réussite se situent autour de 60 % dans le parcours recherche et de 90 % dans le parcours professionnel. Le taux de réussite des présents est bien supérieur, ce qui signifie que des étudiants abandonnent la formation en cours d'année. Aucun élément d'analyse n'est fourni par l'équipe pédagogique pour expliquer ce phénomène.

**L'insertion professionnelle des étudiants peut être améliorée.** Le taux d'insertion professionnelle annoncé est autour de 61 % en moyenne pour le master. Il est faible pour un second cycle, sans être vraiment catastrophique pour le secteur artistique. Néanmoins, la réalité est contrastée et si le parcours recherche peine à insérer (autour de 50 %), les poursuites en doctorat semblent peu nombreuses (quelques étudiants par an). Le parcours professionnel a de meilleurs taux (plutôt autour de 60 à 70 %), mais reste en-deçà de ce qu'on serait en droit d'attendre.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, mais n'a pas encore mis en place un pilotage permettant de remédier aux faiblesses constatées.** Si le taux de satisfaction des étudiants est élevé (80 % en moyenne) et si le compte rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier montre que celui-ci est correctement composé et qu'il tient son rôle, il reflète le manque de liens avec les milieux professionnels (un seul représentant). On regrette aussi qu'il ne pose pas plus clairement des perspectives d'amélioration, notamment des points faibles mis en avant dans le dossier (abandon, places non pourvues, etc.) et rappelés dans cette évaluation.

## Conclusion

#### Points forts

- Une formation attractive et dont les deux parcours ont des objectifs différenciés et clairs ;
- Une mobilité internationale dynamique et diversifiée ;
- Un bon adossement à la recherche, valorisant aussi la recherche-crédation.

#### Points faibles

- Un lien encore insuffisant avec le secteur professionnel ;
- Une formation encore trop peu tournée vers les publics de l'alternance et de la formation tout au long de la vie ;
- Un pilotage insuffisamment développé.

#### Recommandations

- Avoir une démarche proactive et prospective en direction du secteur professionnel et clarifier les attentes à son égard. Cela devrait passer par l'établissement de conventions, mais aussi par une meilleure communication à même de faire venir des publics en formation continue.

# MASTER HISTOIRE DE L'ART

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master mention *Histoire de l'art* de l'université Bordeaux Montaigne (UBM) est une formation comportant deux parcours en seconde année (M2) : *Art antique et médiéval* et *Art moderne et contemporain*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Humanités, et elle est dispensée pour l'essentiel sur le campus de Pessac, certains cours ayant cependant lieu dans des musées de l'agglomération, devant les œuvres.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Insérée sans problème dans son université, la mention de master *Histoire de l'art* a un partenariat académique extérieur, mais il ne concerne qu'une fraction de ses thématiques.** La place de la formation est cohérente dans l'offre de l'établissement ; toutefois, elle ne cherche manifestement pas à s'inscrire dans les orientations de celui-ci, non mentionnées : l'absence totale d'autoévaluation sur ce point est explicite, alors que la formation se déclare inscrite dans les priorités thématiques de l'UBM, en raison de sa proximité avec l'archéologie, domaine d'excellence dans le contrat clos en 2021. Malgré tout, la formation est bien inscrite dans un rapport de complémentarité, sans redondance et avec des coopérations (mutualisations raisonnables avec les mentions *Arts plastiques* et *Patrimoine et musées*). Elle s'inscrit dans la continuité de la licence *Histoire de l'art et archéologie*, et sensibilise ses étudiants à la poursuite en doctorat, même si très peu suivent cette voie. Elle entretient un partenariat fructueux avec l'École supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux, ce qui constitue une réelle valeur ajoutée, même si cela ne concerne que l'architecture contemporaine, en d'autres termes une petite partie des domaines qu'elle couvre. Enfin, il n'est fait mention ni de pluri- ni de transdisciplinarité, or ce type de synthèse est de fait consubstantiel à l'histoire de l'art : la pratique réelle n'est ni théorisée ni affichée, ce qui peut surprendre.

**La formation est très peu ouverte à l'international contrairement aux ambitions de l'établissement.** Si elle fait état de 29 conventions Erasmus et d'une enseignante-chercheuse (EC) référente construisant des collaborations avec des établissements étrangers, un seul de ceux-ci est cité, et la mobilité sortante n'est que d'un étudiant par an. Il n'y a pas d'offre spécifique, ni de cours de français langue étrangère (FLE) pour une mobilité entrante par ailleurs très faible : le nombre d'étudiants internationaux *stricto sensu* oscille entre aucun et un par an. Enfin, si la mention attire les demandes d'une quinzaine d'étudiants étrangers chaque année, on ignore combien sont acceptés ou effectivement présents.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très fort, mais encore perfectible.** La recherche est évidemment centrale dans une formation où elle est à la fois objectif et moyen, et il est souligné dans le dossier d'autoévaluation (DAE) que les douze EC de la discipline, rattachés à deux centres de recherche correspondant aux deux parcours, en assurent l'essentiel, sinon en termes d'enseignement (270 heures sur 564) du moins en ajoutant l'encadrement individualisé du pré-mémoire en première année de master (M1) et du mémoire en M2. Entre préparation, pré-soutenances et soutenance, ces mémoires concentrent la moitié du total des crédits ECTS : le tiers aux trois premiers semestres (S1, S2, S3), la totalité au quatrième (S4). S'ajoute au S3 une unité d'enseignement (UE) avec montage collectif d'une journée d'étude. S'ajoutent aussi aux S1 et S2 des modules de « méthodologie informationnelle et documentaire » assurés par un membre du service commun de documentation de l'établissement mais issu de la discipline, et l'on peut penser que l'assistance à des séminaires de l'École doctorale compense en partie l'absence de dispositif spécifique d'accueil par les laboratoires. Une sensibilisation à l'éthique existe, et il est envisagé de la développer.

**Si le discours initial de la formation la situe fort loin du monde socio-économique, la réalité est plus nuancée, laissant heureusement espérer des évolutions positives.** La formation annonce viser une spécialisation dans les métiers de l'enseignement et de la recherche mais aussi de la culture et du patrimoine, et déclare tourner le dos au monde socio-économique, surtout régional, du fait de son orientation vers la recherche et d'une vocation au moins nationale. Mais la réalité est plus nuancée que cette posture : des liens existent, du fait de sujets de recherche liés à la région (monuments, musées, archives, etc.) et de visites (sites et monuments, service régional de l'inventaire, etc.) ; une professionnelle des musées assure une UE de 24 heures, « Histoire des

politiques culturelles », appuyée sur des exemples régionaux ; un partenariat existe avec une structure d'exposition et de diffusion de la création architecturale, et un autre, abandonné à cause de la pandémie, était préparé autour des expositions numériques de la municipalité d'Arcachon. Par ailleurs, le métier de chercheur est présenté aux étudiants, tout comme ceux des acteurs des politiques culturelles. Surtout, le montage d'une journée d'étude a de facto une dimension professionnalisante, à valoriser. Ceci dit, il n'est question ni d'alternance, ni de formation continue (sauf « exception » cf. *Infra*) ; surtout, il n'y a pas de stage obligatoire, ce qui est pourtant une obligation nationale depuis des années, et rien n'est dit de possibles incitations, ni de projet tutoré, rien n'est prévu dans la maquette pour la formation à l'entrepreneuriat. En fait, au-delà de son discours initial, la formation tend à collaborer avec des institutions régionales et veut développer la présentation de l'environnement professionnel, mais cela relève encore du projet.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais sans formalisation utilisant la terminologie en vigueur.** La notion d'"alignement pédagogique" n'apparaît pas : la cohérence entre buts, activités et évaluations est manifeste mais implicite. Le programme est très cohérent et fait l'objet d'une construction collective par l'équipe pédagogique. L'approche par compétences est présente avec une liste logique de celles visées et leur mise en rapport avec les UE, mais comme souvent dans ce type de discipline, cela renvoie à presque toute la liste... A l'UE spécifique de valorisation de la recherche, avec montage d'une journée d'étude, s'ajoute l'incitation à publier les travaux effectués, même si l'on n'a pas de donnée sur ses effets, pas plus que sur le nombre d'étudiants ayant vraiment un compte sur la plateforme « Portefeuille d'expériences et de compétences » de l'établissement.

**La formation a développé des pratiques pédagogiques bien diversifiées.** Au-delà de l'affirmation selon laquelle la diversification des méthodes pédagogiques découlerait des spécificités des sujets abordés, plus sérieusement, les modalités d'enseignement correspondent à toute la palette souhaitable dans la discipline, cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), séminaires avec étude de cas, cours à l'université ou sur le terrain, journée d'étude déjà évoquée, et bien entendu réalisation et soutenance d'un mémoire. L'évaluation est diversifiée, soutenance, dossiers, fiches de lecture, mini-documentaire vidéo, etc. Le distanciel a été écarté autant que possible, sans que les motifs pédagogiques en soient explicités.

**La formation inclut un enseignement de l'anglais, mais avec des marges de développement considérables.** Un enseignement spécifique à la discipline, et assuré par une EC spécialiste, est obligatoire mais sur un semestre seulement (S2) et pour 36 heures, et la formation souligne le besoin de le développer et de l'étendre. La faiblesse de la mobilité, déjà mentionnée, peut expliquer l'absence de dispositif spécifique de préparation ou d'accueil (si ce n'est l'inverse : l'absence de dispositif peut aussi expliquer la faiblesse de la mobilité). L'absence de proposition de certification, jugée « non pertinente pour l'établissement » est plus inquiétante.

**Il n'y a pas d'adaptation aux publics spécifiques de la formation continue et en alternance.** On relève toutefois un étudiant en formation continue aux rentrées 2019 et 2020, et son cas est présenté comme exceptionnel. A fortiori, il n'est pas question d'alternance. Ces choix demanderaient à être expliqués.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est réelle, mais a été insuffisante pour assurer la pérennité de certains parcours, et son développement n'est pas suivi par la formation, mais au niveau général de l'établissement.** La formation recrute pour l'essentiel au terme de la licence *Histoire de l'art et archéologie*, dont les fluctuations des effectifs ont un effet direct sur les siens : aux rentrées 2018, 2019 et 2020, en M1 on comptait 110, 70 et 125 candidatures, 45, 23 et 45 acceptations après examen des dossiers, 38, 21 et 33 inscriptions. La formation reçoit en sus une quinzaine de demandes d'étudiants étrangers, et se dit ouverte à des étudiants venant d'autres horizons s'ils maîtrisent les connaissances de base dans la discipline, mais sans détailler le sort réel de ces candidatures susceptibles de diversifier les types de public. Elle dit aussi subir la concurrence des formations parisiennes et, sur place, du master mention *Archéologie, sciences pour l'archéologie* (dès le choix des parcours de licence) et de formations plus professionnalisantes. Ses effectifs n'ont pas permis le maintien de quatre parcours, désormais réduits à deux, et même ainsi, le parcours *Art antique et médiéval* comptait ces mêmes années six, deux et aucun étudiants en M1 (mais 32, 32 et 19 au total en M2), ce qui ne peut qu'interroger sur sa pérennité. Or rien n'est dit à ce sujet. L'information sur la formation passe par les outils existant au niveau de l'établissement et il n'est pas fait état d'initiatives spécifiques pour améliorer l'attractivité, jugée suffisante.

**La formation suit la réussite de ses étudiants.** L'aide à la réussite passe par l'investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi individuel, non rétribué. Ceci dit, le détail des chiffres peut étonner : en M2, en 2019,

2020 et 2021 sur 32, 32 et 19 étudiants, 16, 15 et 6 ont obtenu tous leurs crédits ECTS (le creux de 2020 correspond à une promotion réduite), mais 9, 12 et 14 sont diplômés (pour les promotions antérieures : 18, 12 et 15) ; l'incohérence (au moins apparente) n'est pas expliquée. Par ailleurs la proportion de reçus est assez faible sauf en 2021. Elle l'est encore plus en M1 avec 2, 9 et 14 des 38, 21 et 33 inscrits. Mais il s'agit de validations en un an, et la formation souligne les difficultés d'étudiants, souvent salariés, pour finir le pré-mémoire avant la date (non indiquée) que fixe l'établissement et dont le report provisoire, durant la pandémie, a été bénéfique. Ce problème de calendrier qui fait que les étudiants mettent en général plus d'un an pour réussir le M1, n'a pu être résolu. La formation s'efforce d'améliorer ces résultats, et la refonte de ses parcours a permis de récupérer des étudiants en perdition, dont les cours avaient été fermés pour sous-effectifs ; mais hors ce cas limite, l'aide à la réussite repose en fait sur le suivi individuel, facilité par les effectifs limités, et grâce auquel les abandons sont rares.

**La formation bénéficie d'enquêtes de qualité sur le devenir des étudiants, et s'en fait l'écho, mais sans vraiment les commenter.** Les enquêtes de l'établissement sur le devenir des promotions (2016-2017-2018) bénéficient d'un taux de réponse remarquable, 50, 83, 93 %, mais sont sous-utilisées au motif du décalage chronologique et de la faiblesse des effectifs (qui fait la part belle au hasard statistique), ainsi qu'aux faibles taux de répondants, ce qui est étrange. Les taux de satisfaction sont eux-mêmes très satisfaisants mais un peu fluctuants : appréciation bonne ou très bonne, 100 %, 100 %, 69 % puis 85 % pour 2019 et 92 % prêts à recommander la formation. Les poursuites d'études sont en hausse sur de petits nombres, en doctorat, dans un M2 plus professionnalisant, ou dans un diplôme "inférieur". Une réflexion sur ces diplômes supplémentaires pourrait aider à l'évolution de la formation. Par ailleurs, en 2019, trois de ces cas relèvent du parcours *Art moderne et contemporain*, quatre du parcours *Art antique et médiéval* dont on a vu qu'il était très minoritaire : il est étonnant que ce problème ne soit pas évoqué, y compris, ou surtout, s'il a été résolu. Les effectifs de diplômés en emploi à 18 et 30 mois, pour les promotions 2017 et 2018, sont certes tributaires du hasard statistique, et les secteurs concernés, détaillés, sans doute trop variés et fluctuants, mais on voit, toujours sur de petits nombres, qu'un peu plus de quatre diplômés sur dix sont en emploi ; le fait que le nombre de diplômés de 2018 en emploi n'évolue pas entre les deux enquêtes paraît inquiétant, faute de commentaires. Les données sur le ressenti des diplômés mériteraient également commentaire - *grosso modo*, satisfaction quant au travail lui-même, mais pas toujours au salaire ni à l'adéquation au niveau de formation (on peut penser à deux fonctionnaires de catégorie C). Au total, des analyses plus fines seraient intéressantes, et sans doute utiles au pilotage.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**L'évaluation interne, pour faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue, est plus que lacunaire.** Il n'y a ni dispositif d'évaluation par les étudiants, ni conseil de perfectionnement pourtant obligatoire au niveau national ; en ce qui concerne ce dernier et son absence, la formation met en avant des mesures prises en concertation avec les étudiants, et a commencé à prendre des contacts avec des professionnels extérieurs.

## Conclusion

**La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.**

### Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- De réels efforts pour la professionnalisation ;
- Une réelle qualité des données fournies par l'établissement sur le devenir des étudiants ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et adéquates aux objectifs de la formation.

### Points faibles

- Un pilotage défectueux : absence de conseil de perfectionnement, sous-utilisation des statistiques fournies par l'établissement, absence d'adaptation aux exigences actuelles de présentation de la formation ;
- Des lacunes dans la professionnalisation (absence de stage, en particulier) ;
- Une fragilité manifeste du parcours *Art antique et médiéval*, contrastant avec le rayonnement du

centre de recherches correspondant ;

- Un taux d'échec important en M1, lié en particulier à un problème de calendrier des soutenances ;
- Une internationalisation trop faible.

## Recommandations

- Mettre la formation en adéquation avec les règlements nationaux (conseil de perfectionnement, stages).
- Envisager des parcours thématiques plutôt que chronologiques, si un parcours, par ailleurs excellent, est menacé en raison de la faiblesse de ses effectifs.
- Prendre si possible pour modèle les initiatives dans le domaine de l'architecture contemporaine pour développer les contacts avec le milieu socio-professionnel et/ou socio-culturel régional.
- Lancer une réflexion sur le parcours *Art antique et médiéval*, pour remédier aux difficultés rencontrées en dépit de sa qualité.
- Envisager avec les instances concernées la révision du calendrier de soutenance en M1, ou basculer des exigences sur l'année de M2 (mais au risque de décaler les échecs) ; ou au contraire définir un rythme d'obtention des crédits ECTS pour les étudiants salariés, mais sans les enfermer dans un tel statut.
- Développer effectivement l'enseignement de l'anglais.
- Formaliser davantage la présentation de la formation en fonction des normes actuelles (compétences, etc.), expliciter ses choix (présentiel, etc.), donner des informations concrètes sur les résultats de ses initiatives (par exemple, l'incitation des étudiants à publier), analyser les données de qualité fournies par les enquêtes de l'établissement.
- Renforcer encore le lien avec la recherche (participation accrue des étudiants aux activités des laboratoires).

# MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Langues, affaires, interculturalités (LAI)*, mention *Langues étrangères appliquées (LEA)* est structuré autour de trois parcours : *Management de projets événementiels nationaux et internationaux*, *Management de projets de coopération internationale et transfrontalière*, *Économies du vin et œnotourisme*.

Les cours sont dispensés sur le site de Pessac. Ce parcours s'adresse à des étudiants d'une licence LEA.

La formation qui s'affiche comme professionnalisante est proposée seulement en formation initiale ; il n'existe pas de possibilité de formation en alternance ; en revanche, la formation accepte le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'inscription de la formation dans les stratégies de formation de l'établissement ne peut être évaluée correctement faute de documents probants.** La formation, tournée vers l'international, accueille surtout des étudiants issus de formations françaises, qui ne sont pas détaillées. Un tiers seulement des étudiants est issu de la filière LEA, et 10 % des étudiants sont étrangers. Un stage obligatoire de six mois est mentionné sans réelle indication de partenariats à l'étranger ; ceux-ci demeurent principalement locaux, comme l'entreprise W&S Logistics, le groupe Balguerie ou certains domaines viticoles.

**La formation, ouverte à l'international, n'est pas totalement en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.** La possibilité d'un stage à l'étranger est évoquée sans précision sur les partenariats ni les zones géographiques où les étudiants peuvent se rendre, ni sur les modalités d'accueil, ou la durée. Les organismes cités sont principalement des ambassades françaises ou l'Alliance française. Aucun autre partenariat avec des organismes internationaux n'a été mis en place, ce qui est regrettable. La mobilité sortante s'effectue exclusivement dans le cadre du stage de six mois en M2. La mobilité entrante n'est pas renseignée, ce qui soulève des doutes sur sa portée effective.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais celui-ci n'est pas exploité.** Cette formation est rattachée aux laboratoires de recherche de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et civilisations de l'université. Néanmoins, il existe peu d'interactions avec le monde de la recherche, à l'exception de l'organisation de *workshop* ou de journées d'étude une fois par an. Aucune initiation à la recherche n'est mentionnée. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie n'apparaît pas davantage. La formation revendique plutôt une démarche de recherche-action, et annonce exiger un rapport-mémoire à la fin des deux années.

**Les relations avec le monde socio-économique demeurent locales, et les partenaires susceptibles d'accueillir les étudiants en stage sont principalement tournés vers l'économie du vin et de l'agroalimentaire.** Il n'est pas fait mention d'autres types de partenariats dans des secteurs différents ni au niveau local, ni international, ce qui est regrettable pour ce type de formation.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées** Ainsi, le tronc commun aux trois parcours s'appuie sur des enseignements principalement en français, mais certains sont donnés en anglais. Les méthodes pédagogiques et les enseignements correspondent à ce que l'on peut attendre de l'enseignement en master. Les étudiants choisissent une deuxième langue. La formation à l'informatique et à des logiciels n'est en revanche pas détaillée ; et l'évaluation des étudiants n'est pas décrite non plus. De nombreux cours sont assurés par des professionnels sans précision sur le type de cours, en dehors de la préparation d'un CV ou de la transmission d'une expérience professionnelle. Le nombre d'heures de cours assurés par des professionnels (458 heures) est supérieur aux heures de cours donnés par des enseignants-chercheurs (338 heures). Ce déséquilibre dans la répartition des heures d'enseignement soulève un certain

nombre d'interrogations sur la partie académique qui doit tout de même rester centrale même dans un master professionnalisant. La mutualisation de certains cours avec le master *Sécurité globale trilingue* est annoncée, mais sans autre précision sur la valeur ajoutée d'une telle convention.

**Les pratiques pédagogiques ne sont pas suffisamment expliquées.** Il convient simplement de noter que, même si la plupart des cours sont en présentiel, certains cours sont prodigués en distanciel, par exemple pour des interventions de fonctionnaires de la commission européenne.

**Les contenus et dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international ne sont pas suffisamment renseignés.** L'utilisation du français dans la plupart des cours pour ce type de formation est regrettable. L'absence de partenariat avec des organismes internationaux, mentionnée plus haut, est surprenante.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas accessibles pour la formation en alternance.** Cette absence au sein d'un master professionnalisant est surprenante, et justifiée par l'équipe pédagogique par le manque de moyens de la formation.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation demeure attractive pour les étudiants.** De nombreux dossiers de candidatures sont déposés et environ 10 % des dossiers retenus (650 dossiers pour 68 places).

**La réussite des étudiants est présentée comme un objectif de la formation.** Les abandons sont rares, et interviennent très tôt dans la formation, imputables probablement à une erreur d'orientation. Le taux de réussite en M1 est en légère baisse en 2020-2021 (43 étudiants, sur 71 inscrits - 68 en fait, compte tenu des abandons - tandis qu'en 2018, 53 étudiants avaient validé leur année, sur 69 inscrits), mais il est tout à fait satisfaisant en M2 (44 diplômés). La formation attribue ces bons résultats à l'usage de méthodes pédagogiques diversifiées, mais ne commente pas plus avant les chiffres du M1.

**La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais elle le fait seulement au regard des enquêtes annuelles menées par l'université.** Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant (79 %). Un quart des diplômés travaille à l'étranger et plus de la moitié (56 %) dans la région Aquitaine. La formation ne mentionne pas de réflexions précises sur des améliorations possibles du taux d'insertion, ni sur la recherche de nouveaux partenariats, ni sur le développement de réseaux professionnels.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Le processus d'évaluation interne de la formation, certes existant, ne peut être évalué, faute de preuves.** Un conseil de perfectionnement a été mis en place très récemment, pendant l'année universitaire de 2018-2019. Il n'existe toutefois aucun compte rendu ni liste des membres de ce conseil. Il est impossible de savoir si ce conseil joue pleinement son rôle.

## Conclusion

#### Points forts

- Une vraie attractivité de la formation, au niveau national et pas seulement ;
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.

#### Points faibles

- Un dossier très lacunaire ;
- Des partenariats socio-professionnels limités ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas opérationnel ;
- Une ouverture à l'international insuffisante au regard des objectifs de la formation.

## Recommandations

- Se saisir de l'autoévaluation pour mener une réflexion analytique sur les qualités et les enjeux d'une formation qui a toute sa place au sein de l'université Bordeaux Montaigne.
- Développer davantage les partenariats à l'international dans le cadre de conventions de stages réglementées, mais aussi dans le cadre d'échanges Erasmus dont bénéficie l'université Bordeaux Montaigne.
- S'appuyer sur des réunions plus formalisées et régulières du conseil de perfectionnement qui a été mis en place : c'est lors de ces réunions que de nouvelles stratégies émergeront. Le dialogue entre les professionnels, les étudiants et les enseignants-chercheurs ne peut qu'être bénéfique à cette formation dont le potentiel et l'envergure mériteraient d'être développés pour en renforcer l'attractivité au niveau national et international.
- Valoriser davantage la formation en alternance qui permettrait d'attirer un public plus divers et enrichissant pour l'université. Un soutien de l'université est nécessaire.

# MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* (MCI) propose un parcours unique, *Commerce international et pays émergents* (CIPE). Ce master s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) ou d'une licence professionnelle *Développement des PME* (petites et moyennes entreprises). Il est proposé en formation initiale et en formation en alternance. Les cours sont dispensés sur le site de Pessac

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**L'inscription de la formation dans la stratégie formation de l'établissement porte sur deux points : l'alternance et la promotion des langues vivantes.** Le continuum de formation licence-master est cohérent et bien articulé. Le master constitue un débouché des différentes licences de langues vivantes de l'établissement. Les poursuites d'études après le master ne sont pas mentionnées dans le dossier d'autoévaluation (DAE) : cette information manque. Le dossier est également lacunaire sur les partenariats académiques. L'inscription de la formation dans un programme d'investissements d'avenir (PIA) ou une initiative d'excellence n'est pas développée.

**L'objectif d'ouverture à l'international est satisfaisant, mais manque clairement d'une stratégie volontariste.** La seconde année de master (M2) permet les mobilités au troisième semestre de la formation, et impose un stage au dernier semestre. Les chiffres fournis montrent qu'entre 2018 et 2020 seuls six ou sept étudiants (sur environ 70 étudiants) ont effectué une mobilité sortante dans le cadre des accords signés avec l'université. Ces chiffres sont cependant à relativiser compte tenu du contexte de pandémie. Le stage obligatoire est possible à l'étranger, mais des données chiffrées sur le nombre de stages à l'étranger manquent. L'absence de séjour obligatoire à l'étranger n'est pas cohérente avec la finalité plurilingue du diplôme. Les données fournies laissent à penser qu'il n'y a pas de mobilités entrantes dans ce parcours, ce qui suscite des interrogations sur son attractivité.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche.** Les finalités de la formation s'appuient sur des thématiques de recherche (éthique et développement durable) qui correspondent aux axes des équipes - D2iA (Dynamiques, Interactions et Interculturalité Asiatiques, UMRU 24140), CLIMAS (Cultures et littératures des mondes anglophones, EA 4196 CLIMAS), MICA – (Médiation, information, communication, art -EA 4426), Ameriber (Amérique latine pays ibériques EA 3656) - auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs qui assurent plus de la moitié de la formation. Les étudiants sont formés à la méthodologie de la recherche et doivent remettre des travaux en lien avec les thématiques du master. Les étudiants sont également formés à l'intégrité scientifique et à la déontologie, sur les deux années de master.

**Les relations avec le monde socio-économique sont réelles et constituent une plus-value pour l'intégration professionnelle des étudiants, surtout au niveau local dans les secteurs agricole, industriel ou tertiaire.** La formation définit clairement ses objectifs en fonction des opportunités de débouchés professionnels. Les cadres des entreprises qui accueillent les étudiants sont intégrés à la formation à tous les niveaux (cours, jurys, sélection des dossiers, conseil de perfectionnement), ce qui souligne la forte dimension professionnalisante du diplôme. La formation est proposée en formation initiale et en alternance et réunit les deux types de public. La possibilité de suivre la formation suite à une validation des acquis de l'expérience (VAE) est également prévue.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont en cohérence avec les objectifs visés.** Elles permettent l'acquisition de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire. La visée pratique est une finalité de la formation. Quatre types de compétences sont priorités : linguistiques, interculturelles, pragmatiques et professionnalisantes. Les langues vivantes sont affichées comme une priorité, mais les modalités de leur enseignement et de leur évaluation ne sont pas détaillées. Les étudiants ont la possibilité de constituer via une plateforme de l'université un portfolio PEC (portefeuille d'expériences et de compétences), mais ce n'est pas obligatoire. Il est regrettable

que cet outil valorisé par l'université ne soit pas imposé, il constituerait pourtant un outil personnalisé de construction ou consolidation des compétences.

**La diversification des pratiques pédagogiques est satisfaisante.** Pour ce faire, la formation privilégie les modalités d'enseignement en présentiel afin d'alterner cours théoriques et travaux pratiques qui requièrent une grande implication des étudiants dans des projets communs et des travaux en équipe. L'enseignement à distance a été réservé aux périodes de contraintes sanitaires. Un projet pédagogique, lié à la journée d'intégration, est mis en œuvre chaque année en dehors de l'université et en lien avec un secteur d'activité ou une problématique liant commerce international et espace alternatif. Il s'inscrit dans la dynamique de diversification et d'innovation des pratiques pédagogiques et permet aux étudiants de devenir des acteurs de leur formation.

**Les contenus et dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international ne sont pas clairement expliqués.** En dépit d'un affichage sur l'ouverture internationale et sur la possibilité de mobilités au semestre 3 de la formation, les chiffres montrent qu'il y a en fait très peu de mobilités sortantes (six à sept par an, avant la période de Covid-19) et seulement quatre stages par an à l'international. La dimension plurilingue de la formation - très appuyée par une offre de 20 langues - n'est assurément pas une garantie d'internationalisation si elle n'est pas étayée par des mobilités ou des stages à l'international obligatoires.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont davantage adaptés aux publics de la formation en alternance qu'à ceux de la formation continue.** Pour la formation en alternance, les étudiants bénéficient de tutorats croisés entre le centre de formation des apprentis (CFA), la responsable de formation, les tuteurs en entreprise et les tuteurs universitaires. La formation n'est pas ouverte à la formation continue, et l'argument du coût que cette ouverture entraînerait n'est pas justifié.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, en étant présente dans différents forums de master, et salons de l'alternance.** Un guide de l'étudiant est en cours de réalisation : il consolidera cette communication. Le recrutement sur dossier et entretien garantit un recrutement adapté des étudiants et permet de proposer, le cas échéant, des réorientations. L'attractivité est également mesurée grâce aux indicateurs fournis par la cellule d'aide au pilotage (CAP).

**La réussite des étudiants, présentée comme un objectif de la formation, est une réalité.** Le taux de 98 % de réussite des étudiants est très satisfaisant. L'analyse repose sur les données fournies par la cellule d'aide au pilotage. Le taux de réussite entre première année (M1) et seconde année (M2) est également très élevé.

**La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** Le taux d'insertion professionnelle est élevé : 92,6 % des étudiants ont un emploi pérenne dans le secteur visé (principalement commerce, industrie, transport) au bout de deux ans. La formation souhaite encore renforcer son action par le développement d'un réseau d'*alumni*. Le dossier est en revanche lacunaire sur les possibilités de poursuite d'études à l'issue du master, mais cela s'explique par l'identité très professionnalisante de ce master.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** Les préconisations du conseil de perfectionnement auquel participent étudiants, alternants, enseignants et enseignants-chercheurs et professionnels sont prises en compte. Le conseil de perfectionnement a permis d'apporter des améliorations : augmentation des heures d'anglais, création d'un enseignement de gestion financière, amélioration du calendrier des évaluations. Le passage de première année en seconde année se fait correctement, il y a peu de redoublants dans la filière.

## Conclusion

### Points forts

- De bons taux de réussite au diplôme ;
- Une insertion professionnelle solide ;

- Un encadrement diversifié qui garantit la réussite et l'insertion professionnelle.

## Points faibles

- Une internationalisation encore trop faible, et peu ambitieuse ;
- Des accords et des partenariats avec le monde socio-économique fragiles, faute de formalisation ;
- Un manque d'ouverture à la formation continue ;
- Un dossier lacunaire sur les poursuites d'études.

## Recommandations

- Considérer avec davantage d'ambition l'ouverture internationale en rendant obligatoire une mobilité ou un stage à l'international : l'internationalisation ne peut se limiter aux compétences linguistiques.
- Formaliser les partenariats avec le monde socio-économique par des conventions afin de pérenniser les accords.
- Définir les possibilités de poursuites d'études et les communiquer afin de mieux inscrire la formation dans un continuum.
- Réfléchir à une meilleure attractivité de la formation pour les étudiants en formation continue.

# MASTER MUSICOLOGIE

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

Le master *Musicologie* de l'université Bordeaux Montaigne (UBM) est un master d'orientation recherche en musicologie préparant essentiellement les étudiants à la recherche et à des métiers d'érudition dans le domaine musical. Il ne comprend qu'un seul parcours, intitulé *Musique et culture*.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Malgré un positionnement classique dans le paysage des formations de deuxième cycle en musicologie, la formation peine à se positionner par rapport à la stratégie de l'établissement.** Le master *Musicologie* est en effet une formation à la recherche en musicologie comme il en existe de très nombreuses en France : il répond aux attentes évidentes d'un public de licence, toujours moins nombreux, et permet de former des étudiants se destinant aux métiers de la recherche. On regrettera que le dossier d'autoévaluation (DAE) ne mette pas assez en lumière les liens avec la stratégie de l'établissement, même si l'importance de ces derniers reste ici secondaire à la nécessité de proposer ce type de master pour former de futurs chercheurs du domaine.

**Malgré des liens forts à l'international, les flux en mobilité restent faibles.** La mobilité entrante est inexistante sur la période évaluée, ce qui pointe peut-être un problème d'attractivité ou bien des démarches insuffisantes auprès des partenaires internationaux. La mobilité sortante est très faible (un étudiant par an en moyenne). Ces chiffres ne manquent pas de surprendre pour une formation qui affiche un Erasmus mundus avec plusieurs villes européennes et un double master créé en 2018 sur des fonds de l'IdEx (Initiative d'excellence) avec l'université autonome de Madrid. Il semblerait que l'Espagne soit un partenaire privilégié, mais elle qui n'est toutefois pas affichée comme telle et dont la réalité des échanges demeure très faible.

**L'adossement à la recherche est, au vu des données fournies, insuffisant.** Le master est lié à l'unité de recherche en arts (ARTES) et propose classiquement un module de méthodologie, qui n'est toutefois présent que durant un semestre. Le nombre d'enseignants-chercheurs actifs dans la formation demeure incertain : il est fait état de dix dans un tableau du dossier d'autoévaluation (DAE) et de deux dans l'autre. Enfin, il est un peu dommage que des projets de recherche des étudiants ne soient pas articulés aux activités de l'unité de recherche, ou que, dans un dossier particulièrement succinct, ce type d'activité ne soit pas indiqué ou détaillé.

**Les liens avec le monde socio-professionnel sont ténus, ce qui peut s'entendre pour un master orienté vers la recherche.** Toutefois, au vu des débouchés professionnels du doctorat et de l'incertitude de cette poursuite (aucun chiffre n'est fourni), il pourrait être utile de faire plus qu'une table ronde avec les professionnels et de tisser par exemple des liens avec les maisons de concert et d'opéra de la région pour y former de futurs dramaturges ou responsables des ressources musicales. Le DAE est ici à nouveau incohérent et indique tantôt qu'aucun professionnel n'intervient dans la formation, tantôt que 24 heures sont assurées par des professionnels. Ce genre d'incohérences est fortement préjudiciable à la crédibilité du dossier et, par ricochet, du pilotage de la formation. Enfin, la formation est en théorie ouverte à la formation continue, mais aucun étudiant n'a jamais été inscrit dans ce cadre, probablement faute de candidats.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La structure classique des enseignements du master correspond aux attendus de la formation et aux compétences visées.** On pourra néanmoins regretter que les compétences liées à la conduite de projet ne se retrouvent pas vraiment dans la maquette ou qu'elles ne soient pas développées plus longuement dans le DAE. Il s'agit pourtant là de compétences tout à fait importantes pour de futurs chercheurs, qui doivent apprendre à être autonomes.

**Le master utilise des formats pédagogiques tout à fait classiques.** L'enseignement allie théorie et pratique, avec du chant choral, mais le lien entre les deux n'est pas suffisamment explicité et du reste, ce type de métissage est pratiqué depuis plusieurs décennies dans les cursus de musicologie. La mention du double master avec

Madrid n'est pas compréhensible dans ce contexte, à moins de spécifier comment il introduit de nouvelles pratiques pédagogiques.

**L'ouverture à l'international est peu visible dans le cursus.** Elle se traduit par des cours de langues mutualisés en semestres 1 et 3. Enfin, dans le contenu des cours, hormis un cours spécifique sur la musique en Russie, l'ouverture internationale à des répertoires ou des styles différents est insuffisamment présente ou valorisée.

**La formation est en principe ouverte aux étudiants de la formation continue, mais cette possibilité n'a jamais été activée.** La formation ne prévoit pas d'accueillir des étudiants en alternance.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité du master va croissant, mais demeure difficile à mesurer.** Le master enregistre chaque année un nombre de candidatures deux fois supérieur au nombre réel d'inscrits, mais ne précise pas ses critères de choix (la capacité d'accueil n'est jamais atteinte). La réalité est tout de même de l'ordre de huit à dix inscrits en première année (M1), ce qui est certes peu mais normal pour ce type de formation. Ensuite, si le DAE fait état de candidatures de plus en plus nombreuses venues de l'étranger (sans qu'aucun chiffre ne soit mentionné), il n'indique pas les raisons qui poussent ces étudiants à venir à Bordeaux. Toutefois, c'est un indicateur très positif et une tendance à encourager.

**Les taux de réussite sont plutôt bons.** En moyenne, cinq étudiants sur huit réussissent à valider tous leurs crédits ECTS. Les chiffres fournis sont lacunaires voire incohérents, car on ne sait pas ce que deviennent les trois autres étudiants.

**Le DAE ne donne aucune information sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.**

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Le conseil de perfectionnement n'est pas encore en place, contrairement aux normes définies nationalement depuis des années ; il devrait être installé dans le cadre de la prochaine habilitation.** Un dialogue informel entre enseignants avec un délégué étudiant en tenait lieu jusqu'ici.

## Conclusion

**La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.**

#### Points forts

- Une formation de master en musicologie classique qui décline ses enseignements par rapport aux compétences et connaissances attendues pour la recherche dans ce domaine.

#### Points faibles

- Un dossier particulièrement léger et comprenant plusieurs incohérences ;
- Un pilotage qui n'est pas du tout conforme à la réglementation, ce qui se ressent dans l'absence de suivi des cohortes ;
- Une ouverture internationale trop peu structurée ;
- Des liens avec les milieux professionnels trop ténus ;
- Une préparation à la recherche qui peine à innover.

#### Recommandations

- Mettre en place dans les plus brefs délais un conseil de perfectionnement et associer les professionnels du secteur et l'école doctorale au pilotage du master.
- Mettre rapidement en place un suivi des étudiants, au moins de ceux qui poursuivent en doctorat.

- Renforcer le lien à la recherche, donner la possibilité aux étudiants de présenter leurs travaux, de participer aux manifestations scientifiques et de renforcer les liens avec l'école doctorale.

# MASTER PHILOSOPHIE

## Établissement

Université Bordeaux Montaigne - UBM

## Présentation de la formation

La mention *Philosophie* du master de recherche est proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités de l'université Bordeaux Montaigne (UBM). Elle comprend deux parcours, *Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société* et *Soin, éthique et santé*.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de formation de l'UBM.** C'est ce qu'attestent d'une part son inscription dans le champ de formation « Sociétés dans l'espace et dans le temps » (regroupant les neuf mentions de l'UFR Humanités et six mentions de l'UFR Science des territoires et des communications) et, d'autre part, ses relations avec le département des Lettres. En outre, certains collègues de l'université voisine de Bordeaux (UB) interviennent dans cette formation de l'UBM.

**L'ouverture de la formation à l'international n'est pas documentée et « la réalité semble fort limitée ».** La formation en langues est néanmoins solide et des séjours Erasmus sont possibles, sans être détaillés dans les documents joints (pas de renseignements sur les destinations possibles). Il faut surtout faire état des relations qui se construisent avec l'université Laval (Québec).

**L'adossement du parcours *Recherches philosophiques* à la recherche est en principe présent.** Cette articulation a notamment lieu à travers les relations entre la formation et l'équipe de recherche (UMRU 4574) et la préparation des étudiants aux études doctorales. Toutefois, l'association des étudiants aux travaux de recherche n'est pas détaillée dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

**Les relations avec le monde socio-économique de la région sont réelles.** Elles ne sont certes pas documentées pour le parcours du master *Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société*. En revanche, elles sont fort diverses en ce qui concerne le parcours *Soin, éthique et santé*. Il s'agit de l'environnement hospitalier (Centre hospitalier universitaire de Bordeaux, centres hospitaliers régionaux), de l'Espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine (ERENA), de l'association MANA (médecine transculturelle) et de la librairie bordelaise Mollat.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**Le master *Philosophie* propose une formation complète, solide et très diversifiée.** Le parcours *Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société* accueille pour l'essentiel des étudiants titulaires d'une licence de philosophie. Il alterne des séminaires de recherches - quatre au semestre 1 (S1), trois au semestre 2 (S2), quatre au semestre 3 (S3), deux au semestre 4 (S4) - portant sur des sujets très variés, et des formations complémentaires (langues et documentation, en particulier). S'ajoutent à ces cours un rapport d'étape (première année de master (M1), S2 de dimension modeste et un mémoire de recherche (seconde année de master (M2) S4 portant sur un sujet très précis. Le parcours *Soin, éthique et santé* n'est ouvert qu'à partir de la seconde année du master. Il vise une articulation consistante entre les pratiques des professions de santé et les savoirs universitaires issus des sciences humaines et du droit. Les étudiants peuvent choisir un séminaire extérieur mais l'offre semble excessivement réduite (deux séminaires extérieurs sont proposés).

**Les pratiques pédagogiques mises en œuvre sont conformes aux exigences disciplinaires.** Les responsables de la formation ne souhaitent pas, en particulier, reprendre l'enseignement à distance qui a rencontré ses limites durant la crise sanitaire.

**L'ouverture à l'international existe mais demeure inachevée.** Les étudiants du premier parcours sont naturellement disposés, par une solide formation en langue étrangère, à s'ouvrir à l'international, mais cette dimension n'est pas assez exposée dans le dossier d'autoévaluation. Du moins l'information sur les accords avec l'université Laval est-elle bien produite auprès des étudiants ; mais le financement des séjours d'un an pose un

problème. L'international est pourtant présenté comme une priorité par l'UBM.

**Le public de la formation continue est pris en compte dans l'un des parcours.** Seuls les enseignements du second parcours sont adaptés au public de la formation continue, massivement représenté.

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation est globalement attractive mais des efforts de communication sont encore requis.** Elle fait l'objet d'une information auprès des étudiants en troisième année de licence et elle est présentée lors des journées portes ouvertes. Pourtant, la liste des enseignants-chercheurs susceptibles d'encadrer les mémoires est mal connue des étudiants, et la formation souhaite améliorer son site Internet en ce sens. On note que les capacités d'accueil du parcours *Recherches philosophiques* sont dépassées (48 étudiants pour une capacité d'accueil de 35 en M2) ; en revanche, le parcours *Soin, éthique, santé*, pourrait accueillir une dizaine d'étudiants supplémentaires.

**La réussite des étudiants ne fait pas l'objet d'une présentation suffisante dans le dossier d'évaluation.**

**Des données sur la professionnalisation sont produites par les responsables de la formation lorsqu'ils peuvent les recueillir.** Les responsables de la formation s'en remettent expressément, pour évaluer l'insertion professionnelle des diplômés, à la cellule dédiée de l'université dont les informations sont, à lire le dossier, irrégulières. On apprend cependant de ces documents qu'au 1er décembre 2020, la professionnalisation est importante (63 %), tandis que 29 % des diplômés poursuivent leurs études. En outre, les étudiants obtiennent de bons résultats aux concours de recrutement en philosophie (quatre lauréats en 2021).

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**On doit saluer le fonctionnement régulier, depuis plusieurs années, de deux véritables conseils de perfectionnement.** Ils correspondent à chaque parcours, ce qui va au-delà des recommandations nationales, et marque un réel investissement. Leurs recommandations sont jointes au dossier d'autoévaluation. L'évaluation interne de la formation se nourrit en outre d'un retour non formalisé des étudiants et elle paraît donc globalement très satisfaisante.

## Conclusion

#### Points forts

- Une richesse et une diversité de la formation à la recherche en philosophie ;
- Une progressivité bien conçue du parcours de formation ;
- Des relations dynamiques entretenues par le parcours *Soin, éthique et santé* avec l'environnement socio-économique.

#### Points faibles

- Un choix trop contraint des séminaires extérieurs à la formation ;
- Une insuffisance de l'ouverture à l'international, en tout cas telle qu'elle est documentée dans le dossier ;
- Une présentation un peu expéditive de la formation dans le dossier.

#### Recommandations

- Diversifier le choix des séminaires extérieurs.
- Développer l'insertion locale du parcours *Recherches philosophiques*. Cette démarche est possible en suivant, par exemple, les recommandations du dernier conseil de perfectionnement (médiation culturelle, vacations en lycée, relations avec le festival *Philosophia* à Saint-Emilion).
- Développer les relations internationales et documenter soigneusement celles qui existent.

- Financer certains séjours à l'étranger (des étudiants en M2), en particulier dans le cadre d'une bidiplômation avec l'université Laval au Québec.

## Observations de l'établissement



Présidence

Date : Pessac, le 6 mars 2023

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

**Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur le rapport d'évaluation du bilan de huit formations du 2<sup>e</sup> cycle de l'Université Bordeaux Montaigne**

Monsieur le Président,

Je remercie vivement le comité d'experts qui a analysé avec minutie les éléments de bilan des huit formations de 2<sup>ème</sup> cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne en novembre 2022. Le travail du HCERES et celui de ce comité ont été compliqués par le décalage résultant du non dépôt des bilans de ces huit formations en vague B. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants à la direction du HCERES d'avoir accepté de concevoir une méthodologie adaptée à ces formations en vague C et aux experts d'avoir accepté de travailler dans des conditions inhabituelles. Les analyses formulées par le comité, les points d'attention qui ont été soulevés et les recommandations seront très utiles à l'amélioration des huit mentions concernées mais aussi à celle du second cycle dans son ensemble.

Comme j'y suis invité, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports en me focalisant sur celles qui sont récurrentes.

Je tiens à rappeler en premier lieu que le contexte dans lequel s'est déroulé le bilan a compliqué également le travail des équipes de formation. Il explique notamment l'absence, plusieurs fois mentionnée, de référence aux stratégies de l'établissement en matière de formation. En effet si les formations ont bien eu à leur disposition le document de stratégie formation du contrat 2016-2022, les évolutions importantes des référentiels d'évaluation des formations entre les vagues B et C, font qu'elles n'ont pas disposé de documents produits spécifiquement pour les guider et d'un accompagnement méthodologique aussi conséquent que celui apporté à la phase B. Les responsables de mentions ont travaillé aussi sur des données déjà un peu anciennes et encore marquées par les effets du Covid alors que la situation a évolué et que des améliorations notables ont commencé à être mises en œuvre. Je profite de cette observation quelque peu prosaïque pour mentionner que plusieurs responsables ont éprouvé des difficultés à s'exprimer dans les tableaux mis à disposition, ceux-ci étant jugés peu favorables à des développements longs.

Plus fondamentalement, le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations qui est mené depuis deux ans permet d'ores et déjà d'atténuer certaines des difficultés récurrentes relevées, parmi lesquelles le faible déploiement de la démarche d'amélioration continue. Les dispositifs qui participent de cette démarche comprennent les conseils de perfectionnement qui ont été plus présents et actifs au cours du précédent contrat que ne le laissent penser les rapports (une enquête datant de début

2020 en fait clairement état). Les conseils de perfectionnement ont été redynamisés lors de la construction de la nouvelle offre de formation et un travail de formalisation et de systématisation qui s'appuie sur une lettre de cadrage approuvée en novembre 2022, est en cours. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes existantes (réalisées par la CAP) soient mieux mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux disponibles qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord à l'échelon des mentions et des parcours sont maintenant produits annuellement et un second dialogue de gestion consacré exclusivement au pilotage des formations sera mené en mars 2023.

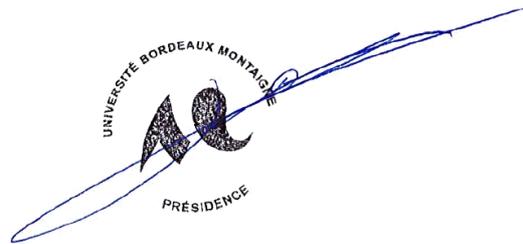
Concernant l'approche par compétence qui paraît peu développée dans certaines formations, je souhaite porter à l'attention des experts que notre université s'est engagée à construire les conditions de possibilité politique et organisationnelle de sa pleine mise en œuvre lors de la construction de la prochaine offre de formation. Nous mettons ainsi à profit le temps du contrat 2022-2027 pour développer une culture plus favorable à cette approche en avançant de façon pragmatique (traduction et affichage en blocs de compétence de la totalité de l'offre de formation en septembre 2023, délivrance de bilans de compétences aux L3 et aux M2 à partir de juin 2024) et en construisant collectivement une méthodologie adaptée à notre établissement. Une réflexion sera menée, dans le même mouvement, pour développer des passerelles internes et externes à l'établissement et accentuer la modularité de l'offre de formation. Pour renforcer les relations avec le monde professionnel, toutes les formations vont bénéficier à partir d'avril 2023 d'une plateforme numérique multifonctionnelle de type réseau social professionnel ouverte aux *alumni* et aux partenaires. Et les expériences en milieu professionnel sont maintenant présentes dans toutes les formations de master sous forme d'UE créditant des ECTS. Plusieurs de nos formations ne pouvant garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie...), l'établissement a néanmoins autorisé que ces expériences puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposons à leurs responsables de travailler avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Le recrutement d'une chargée d'internationalisation en janvier 2023 a permis de lancer un important travail de recensement des besoins des formations avec pour objectif la création d'une boîte à outils destinées aux responsables. Ces masters pourront aussi s'appuyer sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et seront accompagnés dans la conception et la mise en place de projets spécifiques. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra répondre à l'objectif d'internationalisation et nous travaillons actuellement aux modalités de son financement. De plus, l'implication institutionnelle dans un projet d'Université Européenne (European University Alliance) depuis plus d'un an permettra à moyen terme de rationaliser les efforts en matière de coopération internationale, en produisant les effets escomptés directement sur les formations. Les principaux champs disciplinaires concernés dans un premier temps sont le plurilinguisme, les études de genre, les études africaines, l'archéologie. Concernant la formation en langues dans les masters, notre université permet dorénavant à tous les étudiants de suivre 24 heures de cours par semestre dans les 22 langues proposées en cours du soir ou de bénéficier de 12 heures de cours d'anglais dédiés à la formation par semestre, les formations étant libres de compléter cette offre en dégageant du temps pour des heures additionnelles.

Ma dernière observation concerne la mention musicologie qui a suscité plus de questionnements que les autres. Cette mention s'est trouvée récemment dans une situation délicate en raison de faibles

effectifs enseignants qui seront en partie comblés par l'arrivée d'un MCF en septembre prochain. Elle pâtit aussi du retard pris par le projet de partenariat avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse qui doit permettre d'ouvrir de nouveaux parcours, bénéficiant de l'implication de professionnels, augmenter et internationaliser les effectifs dont une partie pourra avoir le statut d'apprentis. L'établissement est attentif à cette mention qui est la seule sur le territoire de l'ancienne Aquitaine et va accompagner sa transformation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Lionel LARRÉ  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)